

Advanced Business law

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J9AABLC

Présentation

Dispensé en anglais, ce cours vise à fournir aux étudiants les principes de base de la pratique des affaires internationales, dans la perspective du droit anglo-américain et, plus largement, une perspective comparatiste. Après un rappel de droit international privé, le cours examine les conditions de formation et de validité des contrats, leur exécution et les modes de résolution des litiges contractuels, en droit américain et anglais. Sont ensuite examinés plusieurs contrats particuliers (vente, licence, distribution, transport). Enfin, le cours aborde la question des opérations de fusion-acquisition dans la pratique internationale, ainsi que les principes de base de l'arbitrage international. Plusieurs cas pratiques sont travaillés avec les étudiants.

Évaluation

S1. Oral/S2. Oral
